

5.3. Style de Vie et Prévention

5.3.7. Santé maternelle et infantile

5.3.7.4. Environnement du sommeil de l'enfant

5.3.7.4.1 Résumé

Les connaissances actuelles en ce qui concerne la mort subite permettent de penser que, outre les facteurs liés à l'imaturité du système respiratoire du nourrisson, un ensemble de facteurs sont à l'origine de ce drame, dont l'environnement du sommeil de l'enfant. Il est nécessaire donc d'évaluer de manière périodique le comportement des parents en relation avec le sommeil du nourrisson. L'évaluation consiste à passer en revue avec la mère l'ensemble des comportements susceptibles de présenter des risques pour le nouveau-né (pièce dans laquelle l'enfant dort, lit, position du nourrisson, utilisation d'un oreiller, couvertures et habillement de l'enfant, surveillance de l'enfant, température de la pièce et tabagisme passif).

- En Belgique, 29% des nouveau-nés sont mis couchés toujours sur le dos et 25% seulement des nouveau-nés dorment durant leur première année de vie dans un environnement satisfaisant (l'enfant dort dans la pièce d'habitation le jour et dans la chambre des parents la nuit, pas de couffin, toujours sur le dos, jamais d'oreiller, pas de couette, pas de survêtement, 16 à 20°C dans la pièce, pas de consommation de tabac dans la pièce où se trouve le nouveau-né). Le nombre moyen de facteurs de risque liés à l'environnement du sommeil est de 4,5 par enfant.
- Le pourcentage de nouveau-nés avec un environnement du sommeil de qualité varie de manière significative suivant l'année de naissance du nouveau-né; on voit surtout une amélioration depuis 1995.
- En raison du petit nombre de cas étudiés, il faut être prudent dans l'interprétation des données. Il semble toutefois exister un gradient socio-économique, les femmes les plus éduquées ou avec les revenus les plus élevés offrant un meilleur environnement du sommeil à leur nouveau-né. On ne perçoit par contre pas de variations à ce sujet en fonction du statut marital, de la nationalité ou du pays d'origine.
- Le pourcentage de femmes qui offrent un bon environnement du sommeil à leur enfant ne varie pas de manière sensible d'une région à l'autre : 27% en Flandre, 25% à Bruxelles et 23% en Wallonie.